

28/02/15

Recyclage - Port de Strasbourg

Quatre entreprises s'engagent en faveur de la filière papier-carton

Le port autonome de Strasbourg annonce la signature le 25 février dernier d'une charte d'engagement intitulée « Papier-carton : roulez moins, recyclez dans le coin » avec des entreprises installées sur les terrains portuaires. Il s'agit des sociétés Punch Powerglide, SIL Fala et Soprema qui se sont engagées à livrer leurs déchets de papiers et cartons à Blue Paper, usine de transformation de fibres de récupération pour fabriquer du papier destiné au carton ondulé. Le but de l'opération est de limiter le kilométrage routier parcouru par ces déchets. Les tonnages attendus n'ont pas été précisés. Karima Chakri, responsable qualité et environnement de Blue Paper, souligne que « cet engagement dans ce projet traduit une volonté de long terme de la société Blue Paper de promouvoir l'économie circulaire ». Chez SIL Fala, le directeur technique Jean-Pierre Chassard précise : « Si, dès le départ, nous étions conscients que les gains économiques derrière cette action seraient négligeables pour une entité comme SIL Fala, nous souhaitons cependant nous engager dans ce groupe de travail afin de réduire notre impact environnemental par la réduction des transports. » Le port estime que cet exemple devrait inciter d'autres entreprises de la zone à faire de même.

La charte sur le papier-carton est une traduction concrète de la démarche d'écologie industrielle lancée en 2013 par le port et ses partenaires publics et privés. Vingt-cinq entreprises de la zone portuaire ont adhéré à la démarche. Les organisateurs veulent identifier et promouvoir les synergies permettant d'améliorer la compétitivité des entreprises accueillies sur le port. Une vingtaine de synergies de proximité possibles ont été listées. Le recyclage du papier est la première d'entre elles à être mise en œuvre.